



CONJONCTURE ECONOMIQUE

L'économie de Wallis-et-Futuna en 2025

Une dynamique favorable

En 2025, l'économie de Wallis-et-Futuna demeure globalement dynamique. L'inflation se stabilise, s'établissant à +2,8 % en moyenne annuelle, soit un niveau quasi identique à celui de 2024 (+2,9 %). Elle reste principalement tirée par la hausse des prix alimentaires (+5,7 %). Le marché du travail s'améliore sur l'année, porté par la progression de l'emploi privé (+5,8 %), tandis que le secteur public enregistre un léger recul de ses effectifs.

Les importations du territoire progressent de 4,9 % en valeur, une dynamique portée par les biens de consommation, en particulier les produits alimentaires dont les importations s'accroissent sensiblement de 22,5 %. Pour les entreprises, les importations de biens intermédiaires s'inscrivent en baisse de 3,8 %, en raison de la diminution des importations de produits métalliques et des composants électriques et électroniques. En parallèle, les importations de biens d'équipement se contractent de 12,1 %, bien que cette évolution cache une forte hétérogénéité en fonction des secteurs d'activité.

L'activité du BTP reste soutenue par plusieurs chantiers publics. Malgré la baisse des importations de ciment et de produits métalliques pour la construction (-4,5 % et -41,0 %), l'emploi dans le secteur a progressé en 2025 (+7,8 %). Le transport aérien connaît parallèlement une nette reprise après les perturbations de 2024 liées aux émeutes en Nouvelle-Calédonie, atteignant un niveau de fréquentation record de 46 141 passagers en 2025.

Le secteur bancaire continue de présenter un excès de dépôts sur les crédits, dans un contexte d'amélioration de la trésorerie des entreprises et de consolidation de l'épargne des ménages. L'encours de crédits global est quant à lui en baisse (hors effet de structure).

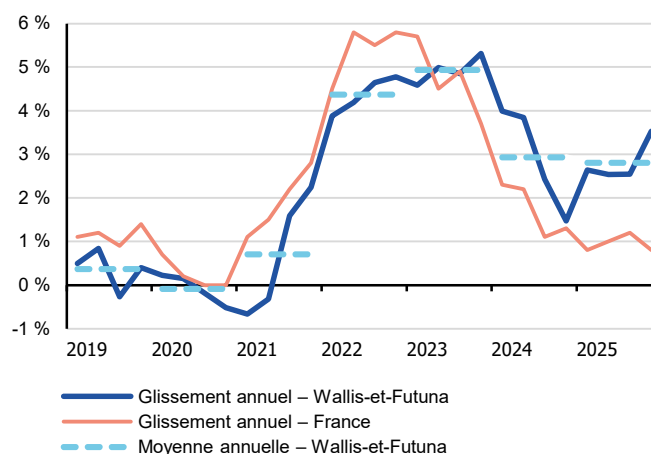
Une activité économique en progression et dépendante du secteur public

L'inflation est stable sur l'année 2025

En 2025, l'inflation à Wallis-et-Futuna s'établit à +2,8 % en moyenne. C'est un niveau quasi équivalent à celui de 2024 (+2,9 %). Ces évolutions moyennes masquent des dynamiques infra-annuelles contrastées entre 2024 et 2025. En effet, l'inflation décroît en rythme trimestriel en 2024, alors que de nettes hausses sont relevées au T1 et au T4 2025. Ainsi, les prix progressent de 3,5 % entre fin 2024 et fin 2025. En France, l'inflation est plus faible et poursuit sa décrue en 2025, s'établissant en moyenne à +1,0 % sur l'année, contre +1,7 % en 2024.

L'inflation est principalement portée par les prix de l'alimentation, en hausse de 5,7 % en moyenne sur l'année. À l'inverse, les prix de l'énergie contribuent négativement à l'inflation, avec un recul de 0,1 %. Les prix des services et des produits manufacturés augmentent respectivement de 1,7 % et 1,3 % en moyenne sur 2025.

Évolution de l'indice des prix à la consommation



Source : STSEE, INSEE, données trimestrielles

© IEOM

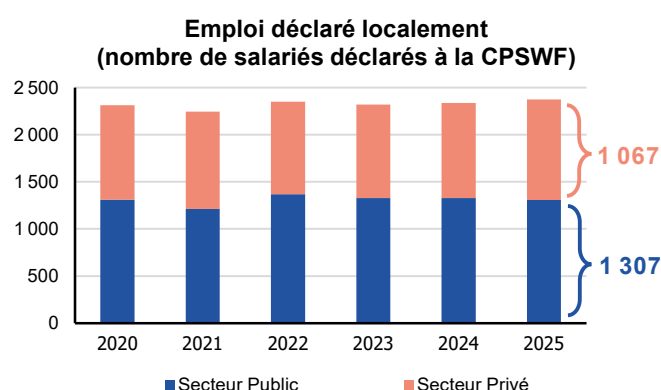
Pour l'alimentation, la hausse des prix s'explique principalement par l'augmentation des prix de la viande (+5,7 % en m.a.) et du pain et des céréales (+10,8 %), qui constituent les principaux postes de dépense alimentaire à Wallis-et-Futuna. Les prix des produits de la mer augmentent également (+5,2 %) tandis que ceux des fruits et légumes reculent (-3,4 % et -0,3 % respectivement).

Les tarifs moyens de l'essence et du gazole en 2025 ont reculé par rapport à 2024 (-4,5 % et -4,7 % respectivement, en m.a.). Celui de l'électricité pour les ménages a chuté de 26,8 % en m.a., tandis que le prix de l'eau est en moyenne 3,0 % plus élevé qu'en 2024.

Depuis 2013, le Territoire maintient un dispositif de lutte contre la vie chère. Dans ce cadre, le **Bouclier Qualité-Prix (BQP)** vise à garantir un rapport qualité-prix maîtrisé pour une sélection de produits de première nécessité et de grande consommation. Le dispositif a été révisé en mars 2025, avec l'ajout de cinq nouveaux produits, portant le panier à 88 articles pour un prix plafond fixé à 114 780 FCFP.

Amélioration du marché de l'emploi porté par la dynamique du secteur privé

2 374 salariés sont déclarés à la Caisse des Prestations Sociales (CPS WF) à fin septembre 2025 (dernières données complètes), contre 2 336 fin septembre 2024, soit une hausse en rythme annuel de 1,6 %.

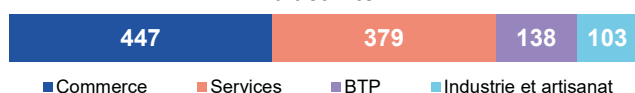


Source : CPS WF, données au 3ème trimestre 2025 © IEOM

Avec 1 307 salariés et 55 % de l'ensemble des emplois déclarés, le **secteur public reste prépondérant**, malgré une **baisse de 1,5 %** du nombre de salariés sur un an. Les salaires du secteur public sont significativement plus élevés en moyenne que ceux du secteur privé (374 944 FCFP contre 196 937 FCFP).

Le **secteur privé suit une dynamique positive**. Sur un an, le nombre de salariés est passé de 1 009 salariés à 1 067, soit une **augmentation de 5,8 %** par rapport au T3 2024. L'ensemble des secteurs profitent de cette dynamique (+4,9 % pour le commerce, +5,6 % dans les services, +7,8 % pour le BTP et +7,3 % dans l'industrie et l'artisanat).

Répartition de l'emploi privé par secteur d'activité



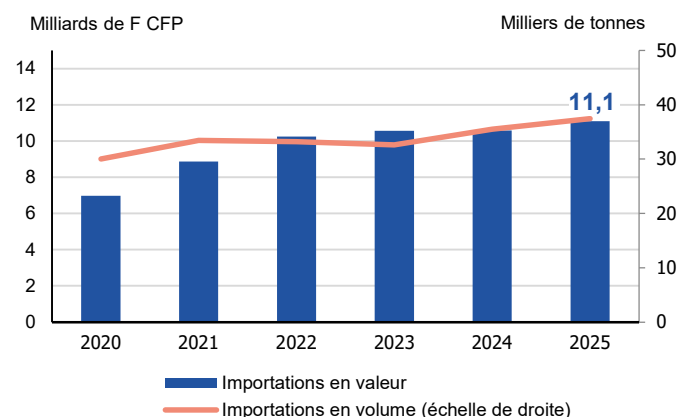
Source : CPSWF, au 3ème trimestre 2025 © IEOM

Hausse exceptionnelle des importations

Les importations totales à Wallis-et-Futuna sont en nette hausse en 2025, elles s'élèvent à 11,1 Mds FCFP. Cela représente une augmentation en valeur de 4,9 % par rapport à 2024. Avec 1,1 Mds FCFP (-16,4 %), les importations à destination de Futuna représentent 10 % de celles de l'ensemble du territoire. En volume, la progression des importations totales est plus modérée qu'en valeur : elles n'augmentent que de 0,8 % en 2025, pour atteindre 35,7 milliers de tonnes.

La hausse observée repose sur une **dynamique structurelle de hausse de la consommation des ménages, mais elle est aussi renforcée par des facteurs conjoncturels**. La reconstitution des stocks de certaines entreprises a alimenté la demande d'importations en début d'année. De plus, avec l'exercice de simulation de crise humanitaire « Croix du Sud », 1000 militaires ont été déployés à Wallis et Futuna depuis Nouméa entre fin avril et début mai. Cette évolution reflète aussi l'augmentation des séjours de non-résidents sur le territoire.

Importations totales



Source : Service des douanes © IEOM

En 2025, 15 porte-conteneurs de marchandises ont desservi le territoire, et le nombre de conteneurs est passé de 2148 à 2440, soit une progression de 14 %.

Durant les dix dernières années, la structure des importations a peu évolué. Néanmoins, les fortes importations du début d'année ont légèrement modifié cette structure, au bénéfice des produits alimentaires. Ceux-ci demeurent le premier poste d'importation, mais représentent 29,5 % du total des importations, contre 25,0 % en 2024.

Structure et évolutions des importations totales

	% Total en Valeur	Var. en valeur	Var. en volume
Produits agricoles	3,0%	7,5%	15,8%
Produits alimentaires	29,2%	22,7%	11,5%
Biens de consommation	15,4%	1,0%	8,1%
Produits de l'industrie automobile	10,5%	32,1%	34,5%
Biens d'équipement	13,0%	-10,5%	-29,4%
Biens intermédiaires	16,0%	-3,7%	-6,3%
Produits énergétiques	12,8%	-10,6%	-4,2%
Total	100,0%	4,9%	0,8%

Source : Service des douanes (données brutes) © IEOM

Trois pôles se partagent l'essentiel des importations en valeur à Wallis-et-Futuna : 38,2 % des importations proviennent d'Europe, 33,6 % d'Océanie et 25,2 % d'Asie.

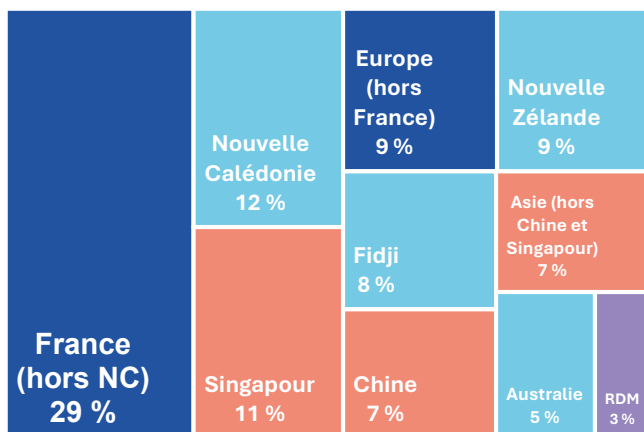
La France (hors Nouvelle-Calédonie) demeure la **principale zone d'approvisionnement** de Wallis, représentant 29,2 % de la valeur totale des importations.

La Nouvelle-Calédonie reste en deuxième position, avec une part de 11,8 % du total. Cette part recule de 2,2 points par rapport à 2024, en raison de la diminution des importations originaires du territoire (-12 %). Les biens intermédiaires représentent 32,4 % de ces importations.

Avec la baisse du prix moyen du carburant sur l'année, la part des importations en provenance de Singapour diminue en valeur, passant de 13,9 % en 2024 à 11,4 % en 2025. Les importations chinoises augmentent fortement (+25,7 %), portées par une demande accrue en produits de la construction automobile et en biens d'équipement. La hausse des prix de certains biens d'origine chinoise contribue également à cette progression.

La part des importations originaires de Nouvelle-Zélande se renforce sous l'effet de la hausse des importations de produits alimentaires, atteignant 9,0 % (contre 8,0 % en 2024). Pour les mêmes raisons, les importations d'origine australiennes progressent de 9,0 %, portant leur part à 5,2 % en 2025.

Répartition des importations par origine géographique



Source : Service des Douanes

© IEOM

Les recettes douanières augmentent avec la hausse des importations globales (+6,4 % sur un an), à 2,7 Mds FCFP. L'essentiel de cette hausse provient des taxes d'entrée pour un montant de 1,5 Mds FCFP. Les droits de douane s'établissent à 475 M FCFP, en hausse de 8,1 %. Les taxes sur l'alcool augmentent également (+6 % à 247 M FCFP), contrairement à celles sur le tabac (-2 % à 396 M FCFP).

Consommation des ménages : une hausse structurelle

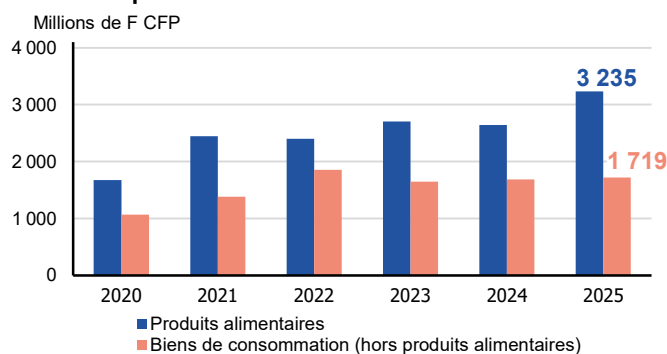
La consommation des ménages soutient la croissance du territoire. Un panel d'indicateurs corrobore ce constat.

La masse salariale déclarée à la CPS progresse de 1,1 % en un an, pour atteindre 717 M FCFP en septembre 2025. Dans un même temps, l'encours des **crédits à la consommation** diminue de 1,5 % (périmètre constant).

Les importations de biens de consommation sont en progression en 2025. Elles s'établissent à 5,0 Mds FCFP (+14,6 % par rapport à 2024, données CVS). Elles s'accroissent de 11,2 % en volume passant de 12,1 à 13,4 milliers de tonnes.

Parmi celles-ci, les **importations de produits alimentaires** s'élèvent à 3 235 M FCFP, en hausse de 22,5 % par rapport à 2024. Cette évolution s'explique notamment par l'augmentation des séjours de non-résidents sur le territoire ainsi que par la reconstitution des stocks opérée en début d'année par certaines entreprises de la distribution alimentaire.

Importations de biens de consommation



Source : Service des Douanes (données CVS)

© IEOM

Les importations de biens de consommation (hors produits alimentaires) ont, quant à elles, progressent de 2,1 % en 2025, s'établissant à 1 719 M FCFP (données CVS).

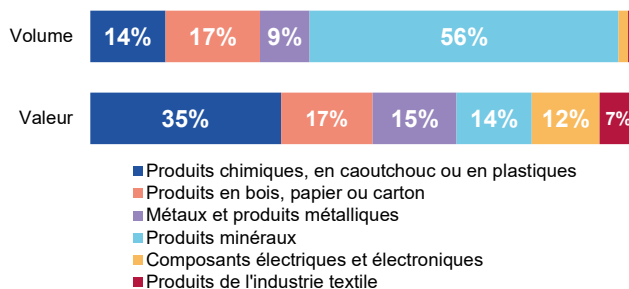
La **consommation d'électricité en basse tension** enregistre une hausse de 2,1 %. Cette évolution est plus importante à Futuna (+5,2 %) qu'à Wallis (+1,5 %).

Les immatriculations de véhicules neufs de tourisme sont en hausse, avec 135 unités contre 102 en 2024.

L'activité des entreprises se maintient

Les **importations de biens intermédiaires** destinés aux entreprises atteignent 1,8 Mds FCFP en 2025, un niveau supérieur à la moyenne des cinq dernières années (1,6 Mds FCFP, données CVS). **Elles régressent de 3,8 % en valeur, et de 6,3 % en valeur par rapport à 2024.** Cette évolution s'explique principalement par la baisse des importations de métaux et produits métalliques (-22 % en valeur et -42 % en volume), ainsi que des composants électriques et électroniques qui chutent de 33 % en valeur.

Répartitions des importations de biens intermédiaires



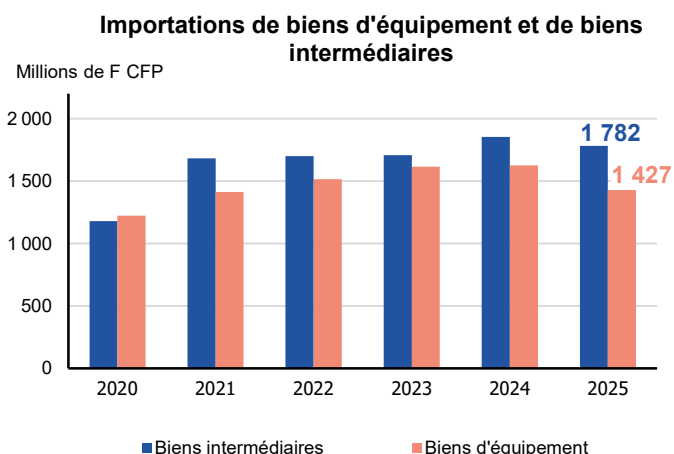
Source : Service des Douanes

© IEOM

Les importations de biens d'équipement atteignent **1,4 Mds FCFP en 2025**, soit une baisse de 12,1 % (données CVS) Ce niveau reste toutefois proche de la moyenne des cinq dernières années, fixée à 1,5 Mds FCFP. Cette évolution recouvre cependant des dynamiques contrastées : les importations d'éléments en métal pour la construction reculent nettement (-41 %, soit 206 M FCFP), tout comme celles de machines agricoles (-66 %, soit 34 M FCFP). À l'inverse, les importations d'équipements mécaniques progressent fortement (+121 %, soit 146 M FCFP), de même que celles des autres machines à usage spécifique (+31 %, soit 229 M FCFP).

Les acquisitions de **véhicules utilitaires neufs** progressent en 2025, avec 130 immatriculations, contre 120 en 2024. Ce niveau se situe proche de la moyenne des cinq dernières années, qui s'établit à 134 immatriculations par an.

La **consommation d'électricité en moyenne tension** est également en hausse de 2,3 % en 2025, avec un tarif moyen en baisse de 10,1 %.



Source : Service des Douanes (données CVS)

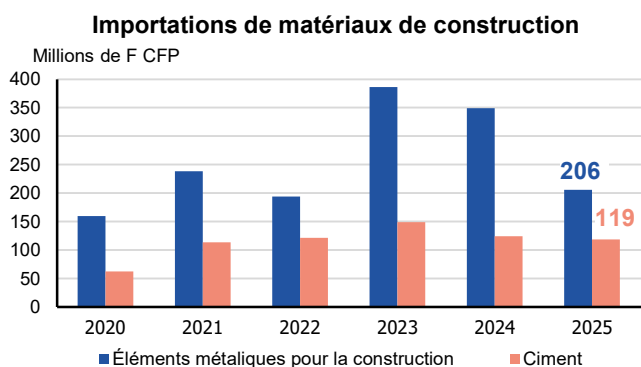
© IEOM

Des secteurs stratégiques pour le développement du territoire

Le BTP porté par la commande publique

L'activité du secteur du BTP demeure fortement dépendante de la commande publique. À titre illustratif, l'extension du bâtiment de l'Administration Supérieure de Wallis pour un montant de 213 M FCFP et la réalisation de 4,6 km de sections de routes à Wallis et Futuna montant de 121 506 000 FCFP à Wallis et 53 800 000 FCFP à Futuna sont en cours et se poursuivront en 2026.

Les importations de ciment en valeur reculent de 4,5 %, et s'établissent à 126 M FCFP. En volume, la baisse est légèrement moins marquée (-2,7 %), passant de 3 165 tonnes en 2024 à 3 078 tonnes en 2025. Malgré cette diminution, les importations de ciment se situent à des niveaux proches de la moyenne des 5 dernières années (114 M FCFP et 3 123 tonnes).



Source : Service des Douanes

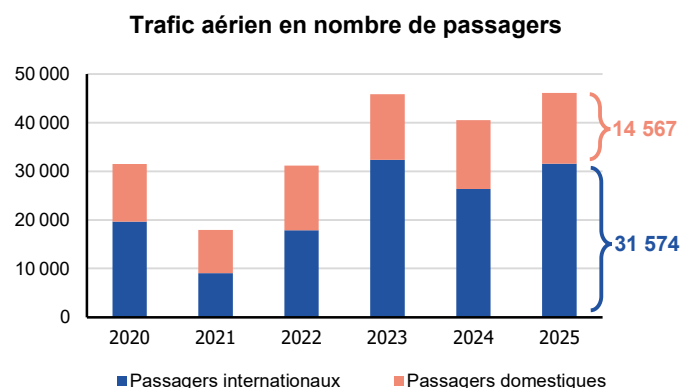
© IEOM

Les importations d'éléments en métal destinés à la construction enregistrent une nouvelle baisse en 2025, atteignant 206 millions de FCFP, contre 349 M FCFP en 2024, soit une diminution de 41,0 %. En volume, la tendance est similaire, avec une décroissance de 36,7 %. Les 714 tonnes importées en 2025 demeurent inférieures à la moyenne observée entre 2020 et 2024 (795 tonnes).

Le secteur emploie **138 salariés** au 30 septembre 2025, soit 10 de plus qu'un an auparavant.

Record pour le trafic aérien

En 2025, la fréquentation du territoire progresse de 14,0 %, atteignant 46 141 passagers, soit un niveau record pour Wallis-et-Futuna. L'année précédente avait été marquée par les émeutes en Nouvelle-Calédonie, qui avaient fortement perturbé le trafic aérien entre les deux territoires.



Source : Aviation civile (données CVS)

© IEOM

Le trafic sur les vols internationaux augmente de 19,8 % par rapport à 2024, mais reste légèrement inférieur à son niveau de 2023 (31 574 passagers contre 32 382, soit -2,5 %). Pour la première fois depuis 2022, le solde migratoire redevient négatif, avec 111 départs nets.

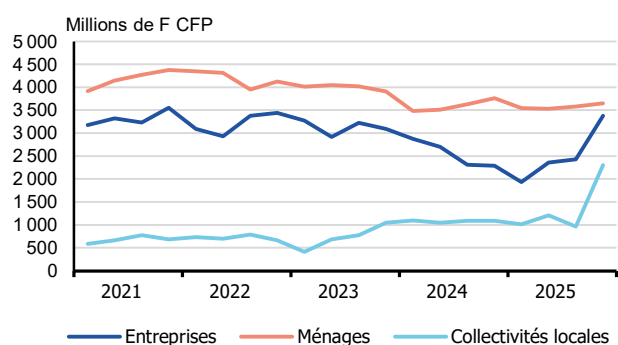
Sur les vols entre Wallis et Futuna, la fréquentation continue de progresser, atteignant 14 567 passagers (+3,1 %). En hausse chaque année depuis 2021, ce volume constitue le plus haut niveau de trafic domestique jamais enregistré.

Un secteur bancaire disposant d'un excès de dépôts par rapport aux crédits

Amélioration de la trésorerie des entreprises et consolidation de l'épargne des ménages

Les actifs financiers détenus par les agents économiques locaux évoluent à la hausse en 2025 et s'élèvent à 9,3 Mds FCFP, contre 7,1 Mds l'année précédente, soit une progression de 30,7 % sur un an. Cette augmentation est portée par les actifs détenus par les entreprises, en hausse de 47,7 %, et par les collectivités locales en hausse de 112,1 %, une progression temporaire imputable à d'importantes opérations de trésorerie réalisées en fin d'année 2025. Les actifs détenus par les ménages diminuent de 3,1 %, s'établissant à 3,7 Mds FCFP à la fin de l'année. Ils sont relativement stables depuis 2 ans.

Dépôts locaux par agent économique



Source : RUBA ECIL¹, IEOM-BDF

© IEOM

Au 31 décembre 2025, les dépôts à vue des ménages sont en baisse (-5,5 %), à 2,2 Mds FCFP, tandis que ceux des entreprises progressent fortement, passant de 2,2 Mds à 3,4 Mds FCFP (+51,0 %).

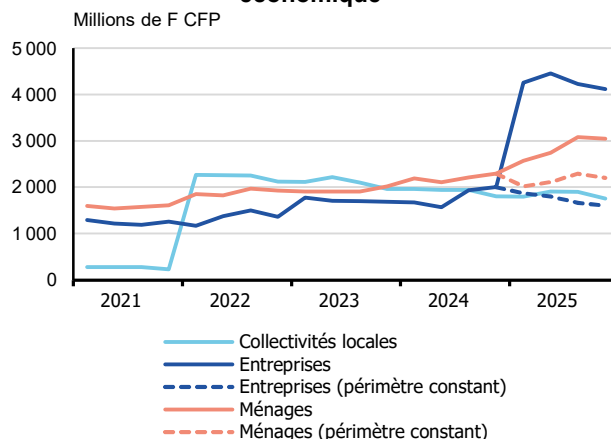
Les placements liquides à court terme poursuivent leur repli pour la troisième année consécutive. Ils passent de 925 M FCFP en 2023 à 642 M FCFP en 2024, puis à 547 M FCFP en 2025 (-40,8 % sur trois ans et -14,8 % sur un an). Ils sont composés principalement de livrets ordinaires détenus par les ménages, mais la baisse provient essentiellement de la diminution des placements à court terme des collectivités.

L'épargne à long terme des ménages progresse de 2,3 % en 2025, passant de 932 à 954 M FCFP en un an. Ces placements hors zone d'émission (HZE), commercialisés par les banques locales, sont constitués principalement de contrats d'assurance-vie.

Une hausse de l'encours sain des crédits en trompe-l'œil

L'encours sain des crédits accordés par l'ensemble des établissements bancaires atteint 8,9 Mds FCFP en 2025, contre 6,1 Mds en 2024, soit une hausse de 46,1 % sur un an. Cette progression résulte principalement de l'élargissement du périmètre des déclarations, qui entraîne mécaniquement une augmentation des crédits accordés aux entreprises et aux ménages, sans refléter une dynamique réelle de l'activité. À périmètre constant, l'encours sain des crédits se contracte de 6,5 %.

Encours sain des crédits par agent économique



Source : RUBA ECIL¹ + ECNIL², IEOM-BDF

© IEOM

Les crédits accordés aux entreprises s'élèvent ainsi à 4,1 Mds FCFP à fin 2025 (+105,8 %). Cette forte hausse est entièrement liée au changement de périmètre. Ils sont composés à 58,5 % de crédits d'exploitation et à 40,0 % de crédits d'investissement. À périmètre constant, l'encours sain de crédits aux entreprises recule de 20,7 %.

Les crédits accordés aux ménages s'établissent à 3,1 Mds FCFP à fin 2025 (+32,9 %). Deux tiers de ce montant est consacré aux crédits à la consommation et le tiers restant aux crédits à l'habitat. À périmètre constant, l'encours sain des crédits aux ménages diminue de 1,9 %.

Les encours de crédits accordés aux collectivités locales sont en légère baisse de 2,6 %, pour atteindre 1,7 Mds FCFP à fin 2025. L'intégralité de ces encours correspond à des prêts octroyés par l'Agence française de développement (AFD), notamment un concours destiné au financement du budget d'investissement 2024 du Territoire pour la reconstruction du bâtiment de l'Assemblée territoriale.

La vulnérabilité des ménages augmente

Le nombre de personnes physiques en interdiction bancaire est en hausse de 21 %, un record. On recense 522 personnes en interdiction bancaire, contre 433 fin 2024. Les incidents de paiement par chèque progressent également (+65 %), avec 2 365 incidents contre 1 436 en 2024.

Enfin, le taux de créances douteuses des ménages progresse et atteint 5,4 % (contre 3,4 % à fin 2024 avec un périmètre de déclaration constant).

¹ ECIL= Établissements de Crédit Installés Localement

² ECNIL= Établissements de Crédit Non Installés Localement

Vers une adoption progressive des moyens de paiement électronique

Dans le domaine de la monétique, le nombre de commerçants équipés d'un terminal de paiement électronique continue de progresser, atteignant 134 TPE fin 2025.

Le nombre de transactions réalisées chez les commerçants augmente également, passant de 329 678 opérations en 2024 à 413 234 en 2025, pour un montant total de 4,4 Mds FCFP (+14,8 %).

Parallèlement, le montant total des retraits aux distributeurs recule de 7,5 % s'établissant à 2,2 Mds FCFP.

Perspectives 2026

L'économie de Wallis-et-Futuna repose avant tout sur les emplois et la commande publics. L'administration supérieure, la santé et l'éducation demeurent les principaux pourvoyeurs d'emplois du Territoire. Les dépenses publiques exercent un effet d'entraînement sur l'activité privée, à travers les prestations de services, les marchés publics et la consommation des nombreux salariés du secteur public.

Le montant des fonds publics est important à l'échelle du territoire. Le **contrat de convergence et de transformation (CCT)** a été prolongé avec une signature en mai 2024 entre l'État et le Territoire. Il a pour objectif de réduire les écarts de développements entre les territoires ultramarins et l'hexagone. Le CCT 2024-2027 qui mobilise une enveloppe de 4,9 Mds FCFP, se décline autour de trois priorités :

- Les infrastructures (routes, infrastructures scolaires et sanitaires, etc.) : mobilisant 72 % de l'enveloppe du CCT ;
- Le social : mobilisant 22 % de l'enveloppe du CCT, alloué aux Chantiers de développement local (CDL), l'Aide à l'enfance et la formation professionnelle en mobilité ;
- L'économie et le développement durable : comprenant plusieurs opérations telles que la gestion durable des déchets, les équipements des marchés de Futuna, la lutte contre les espèces envahissantes, l'éclairage public des routes, etc.

Le budget 2026 du Territoire, adopté en décembre 2025, s'élève à 5,2 Mds FCFP ; il reste élevé malgré un retrait par rapport aux 5,4 Mds votés l'année précédente.

En 2026, **la commande publique devrait tout de même rester un moteur essentiel pour le secteur du BTP**, portée par plusieurs opérations majeures d'aménagement du territoire. Les travaux liés à l'extension du bâtiment de l'administration supérieure

(213 M FCFP), ceux concernant les travaux de revêtement de 4,6 km de routes (175 M FCFP), ainsi que l'enrochement de protection du littoral (132 M FCFP) comptent parmi les chantiers qui mobiliseront fortement les entreprises locales. Ces opérations s'ajoutent à la poursuite des programmes pluriannuels de voirie, à la rénovation de l'éclairage public et aux travaux engagés sur les infrastructures hydrauliques et aéroportuaires, contribuant à maintenir une dynamique soutenue dans le secteur.

D'autre part, en novembre 2025, **un accord de coopération a été signé entre le Territoire, représenté par l'État français, et la République des Fidji.** Il établit un cadre officiel de coopération autour de la connectivité aérienne, maritime et numérique, considérée comme un levier essentiel de désenclavement. La coopération en matière de pêche et d'agriculture fait également partie de cet accord.

Enfin, la hausse des prix des produits énergétiques ainsi que les tensions logistiques mondiales engendrées par la guerre au Moyen-Orient et le **blocage du détroit d'Ormuz**, pourrait lourdement pénaliser et renchérir l'approvisionnement de Wallis-et-Futuna. Ce sujet, au cœur des réflexions des acteurs du territoire début 2026, pourrait affecter l'ensemble des secteurs économiques.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Directeur et responsable de la publication : D. LAURET ■ Rédaction : B. CHEVET